

Listen to this article

Texte de base : Psaume 89:15 (Darby)

Notons que le verset quinze dans la version Darby se trouve être le verset seize dans d'autres versions. En ce qui concerne les Psaumes, il y a en effet un décalage dans la numérotation, dans certaines versions par rapport à d'autres.

Ainsi, le Psalmiste s'exclame : « *Bienheureux le peuple qui connaît le cri de joie !* » et il continue en déclarant, jusqu'au verset dix-huit inclus *: »Ils* (les membres de ce peuple) *marchent, ô Eternel, à la lumière de ta face. Ils s'égaient en ton nom tout le jour, et sont haut élevés par ta justice. Car tu es la gloire de leur force ; et dans ton bon plaisir notre corne sera haut élevée. Car l'Eternel est notre bouclier, et le Saint d'Israël notre roi. »*

Le peuple qui connaîtrait le cri de joie devait vraiment être grandement béni, d'après les paroles du Psalmiste. Nous pouvons donc nous demander qui est ce peuple béni. C'est, sans nul doute, ce peuple que Dieu, du temps des apôtres, a commencé à tirer d'entre les nations pour qu'il portât son Nom (Actes 14:15).

Il s'agit, sans nul doute, de ce peuple mentionné en Tite 2:14, où il est écrit que le Seigneur Jésus *« s'est donné lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de se faire un peuple qui lui appartienne, purifié par lui et zélé pour les bonnes œuvres ».*

Il s'agit là, incontestablement, de l'Eglise du Dieu vivant, colonne et appui de la Vérité, du Petit Troupeau, auquel il a plu au Père de donner le Royaume, de l'Epouse de Christ, des appelés qui demeurent fidèles. Ceux-là sont vraiment bienheureux ; mais quel est le cri de joie qui les rend si heureux ?

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Il sera bon, dans notre étude, de connaître la signification exacte du mot hébreu traduit par « cri de joie » dans la version Darby. Le mot hébreu en question est « TURNAH ». D'après la concordance exhaustive biblique de Strong, ce mot signifie : des cris, des cris de joie, ou des cris de guerre, le son bruyant de trompettes, destiné à servir d'alarme, ou pour réveiller le matin ; joie, jubilé, cri bruyant ; se réjouir ; un son ; souffler dans un instrument de musique. Ces différentes nuances dans la signification du mot « TURNAH » se regroupent autour de deux facteurs principaux : le son et la joie. Le son peut être un cri poussé par une ou plusieurs personnes. Il peut aussi émaner d'un instrument de musique, en l'occurrence d'une trompette ; il est bruyant et a pour but d'apporter un message, d'informer, d'appeler, de réveiller. La joie, le bonheur, les réjouissances lui sont associés.

Consultons maintenant plusieurs traductions de la Bible, et nous constaterons que ces différentes nuances du mot « TURNAH » y sont rendues.

Darby a traduit ce mot par *« cri de Joie »,* comme nous l'avons vu. La version anglaise du Roi Jacques traduit de la même manière, en employant l'expression *« joyful sound », « son joyeux » : « Bienheureux le peuple qui connaît le son joyeux.* « La version française dite « à la Colombe », qui est en fait la version Segond révisée, traduit « TURNAH » par *« cri d'appel » : « Heureux le peuple attentif au cri d'appel ».* Dans la version Segond, par contre, nous trouvons l'expression *« son de la trompette » : « Heureux le peuple qui connaît le son de la trompette ».* La version polonaise courante emploie le mot *« son » : « Heureux le peuple qui connaît son son ».*

La signification de ce mot « TURNAH » étant si riche, étudions-le plus à fond, afin de saisir la plus grande mesure possible du sens qu'il contient. C'est d'abord un cri de joie ou un son joyeux.

Quand, dans l'histoire biblique, un son de joie a-t-il été lancé ? Quand un message particulier annonciateur de joie a-t-il été publié ? Un message porteur de joie a incontestablement été annoncé lors de la naissance de Jésus, le Sauveur du monde, aux bergers qui passaient dans les champs de la Judée les veilles de la nuit pour garder leurs troupeaux. En voici la teneur : *« N'ayez point de peur, car voici, Je vous annonce un grand sujet de joie, qui sera pour tout le peuple, car aujourd'hui, dans*

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

la cité de David, vous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur. » (Luc 2:10, 11).

Le grand sujet de joie provenait de la naissance d'un Sauveur. C'est un Sauveur qui devait être la cause d'une grande joie, et ce Sauveur, c'était le Christ, le Seigneur, et voici, Il venait de naître. Mais de quoi et qui ce Sauveur devait-Il sauver ? Serait-ce un général brillant qui, à la tête d'une armée puissante, libérerait son pays ou un pays ami de l'emprise d'un occupant cruel, assoiffé de domination, de richesses et de gloire ? Pas du tout ! Ce serait, certes, un personnage illustre, mais qui se présenterait sous les apparences les plus modestes et les plus humbles, comme en informe Esaïe dans le chapitre 53 de sa prophétie.

Ce Sauveur, quant à Lui, méprisé et abandonné par les hommes, sauverait les hommes de ce que personne sur terre ne pourrait jamais les sauver. Il les sauverait de leurs péchés ! C'est ce que déclara à Joseph l'ange de l'Eternel, à propos de ce Sauveur et avant la naissance de celui-ci *: « Tu lui donneras le nom de Jésus ; car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. »* (Matthieu 1:21).

Il sauvera de leurs péchés ceux qui l'accepteront comme Rédempteur et deviendront son peuple. Il sauvera l'humanité entière du péché originel et, par voie de conséquence, Il la libérera de la mort adamique, ouvrira la prison de la mort dans son Royaume prochain, et accordera à ceux qui Lui obéiront la santé, la joie, le bonheur et même la vie éternelle, sur une terre transformée en paradis, où Il fera régner la paix, la justice et l'amour.

Par contre, ceux qui l'acceptent comme Rédempteur durant l'Age de l'Evangile et s'engagent sur ses traces dans la voie du sacrifice, ceux-là sont purifiés immédiatement de leurs péchés et du péché originel, par le moyen de la justification par la foi. Ils sont engendrés de l'Esprit Saint et deviennent de Nouvelles Créatures en Christ. Pour prix de leur fidélité, Dieu leur promet le cohéritage avec le Seigneur Jésus et une vie céleste, comme membres de l'Epouse de Christ, partageant à tout jamais sa gloire, son honneur et l'immortalité même.

Voilà ce que sera, pour l'Eglise en ce qui la concerne, et pour le monde en ce qui le concerne, le résultat final de l'œuvre rédemptrice du Sauveur qui naquit à

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Béthléhem voici deux mille ans bientôt. Il n'est pas étonnant que cette naissance fût annoncée comme un grand sujet de joie, et que commença dés lors à retentir le cri de joie mentionné dans le verset 15 du Psaume 89.

Ce cri de joie s'amplifia par la suite, lorsque Jésus, le Sauveur, commença son ministère par la prédication de la Bonne Nouvelle du Royaume des cieux. Il s'amplifia encore lorsque le Saint Esprit descendit sur les apôtres qui l'annoncèrent au près et au loin. Ce cri de joie fut dès lors tout l'Evangile, cette Bonne Nouvelle porteuse d'un message de pardon des péchés, de joie, de paix, d'espérance et de vie. Il a déjà réjoui le cœur de ceux qui l'ont accepté ; il réjouira, en son temps, l'humanité entière. Soulignons le fait que ce cri de joie a été rendu possible grâce au sacrifice du Seigneur accompli sur la croix, à Golgotha. C'est en effet grâce au sang de Christ que le pardon des péchés peut être obtenu, de même que la vie éternelle. (1 Jean 2:2 ; 5:11, 12).

Nous pouvons ainsi constater que le mot « TURNAH », dans sa signification de « cri de joie » s'applique parfaitement à la prédication de l'Evangile, au cours de tout l'Age de l'Evangile. Bienheureux le peuple qui le connaît.

Examinons maintenant ce mot dans sa signification de « cri d'appel». D'emblée, nous reconnaissons avec quel à propos cette expression s'applique aussi à la prédication de l'Evangile. En effet, au message de joie de l'Evangile est associé un appel particulier, l'appel céleste de Dieu dans le Christ Jésus (Philippiens 3:14 ; Hébreux 3:1).

C'est l'invitation à s'engager sur les traces du Seigneur, à Le suivre en tant que disciples, à démontrer notre fidélité à Dieu sur le chemin étroit du sacrifice pour vivre ensuite dans le ciel, comme êtres spirituels, avec le Seigneur et les autres appelés demeurés fidèles (Matthieu 16:24 ; 11:28-30).

Cet appel céleste a pour but de transférer les appelés des conditions terrestres aux conditions célestes, spirituelles. (Philippiens 3:20).

C'est l'invitation à faire partie de la classe du Royaume des cieux, de l'Epouse de l'Agneau, de l'Eglise glorifiée. Celle-ci constituera, avec le Seigneur comme Chef, la postérité spéciale d'Abraham qui bénira le monde entier, prochainement, dès

l'établissement du Royaume de Christ sur terre. (Galates 3:10, 29 ; Genèse 22:18).

Ce cri d'appel a été lancé par notre Seigneur lors de ses prédications ; les apôtres l'ont confirmé. Il a retenti pendant tout l'âge de l'Evangile et, bien que l'Age de l'Evangile touche progressivement à sa fin, ce cri d'appel retentit encore. Bienheureux le peuple qui le connaît, car les récompenses et les privilèges promis à ceux qui y répondent, et qui persévèrent fidèlement et humblement sur les traces de Jésus, ne seront pas renouvelés dans les âges à venir !

Etudions maintenant le mot « TURNAH » dans sa signification de « son de la trompette ».

Une première constatation s'impose. Ce même mot a été utilisé à l'occasion de l'institution de la fête du Jubilé chez les Israélites. Nous le trouvons en Lévitique 25:9, où il est rendu par l'expression *« les sons éclatants de la trompette ».* Ainsi cette constatation nous conduit directement, dans notre étude, à la fête juive du Jubilé. Lisons en Lévitique 25:8-13, les préceptes principaux la concernant :

« Tu compteras sept sabbats d'années, sept fois sept années, et les jours de ces sept sabbats d'années feront quarante-neuf ans. Le dixième jour du septième mois, tu feras retentir les sons éclatants de la trompette ; le jour des expiations vous sonnerez de la trompette dans tout votre pays. Et vous sanctifierez la cinquantième année, vous publierez la liberté dans le pays pour tous ses habitants : ce sera pour vous le jubilé ; chacun de vous retournera dans sa propriété, et chacun de vous retournera dans sa famille. La cinquantième année sera pour vous le Jubilé ; vous ne moissonnerez point ce que les champs produiront d'eux-mêmes, et vous ne vendangerez point la vigne non taillée. Car c'est le jubilé : vous le regarderez comme une chose sainte. Vous mangerez le produit de vos champs dans cette année de jubilé, chacun de vous retournera dans sa propriété. »

L'institution de cette année jubilaire avait pour but de ramener l'égalité et la liberté parmi les Israélites. Lorsque la trompette du Jubilé sonnait, et elle sonnait dans tout le pays, cela signifiait que ceux qui avaient vendu leur propriété devaient revenir chez eux pour devenir de nouveau propriétaires de leur bien. Et ceux qui, pour quelque cause que ce soit, étaient devenus serviteurs, ceux-là pouvaient revenir

dans leurs familles. C'était l'année des retrouvailles. C'était la joie pour certains, mais la tristesse, certainement, pour d'autres, pour ceux qui devaient libérer leurs serviteurs ou rendre les propriétés qu'ils avaient acquises précédemment.

Cette trompette jubilaire retentissait le dixième jour du septième mois religieux juif. Les Israélites avaient en effet une année religieuse, qui commençait au printemps, et une année civile qui commençait en automne. Le septième mois de l'année religieuse se situait en automne, au commencement d'une nouvelle année civile.

Comme les années jubilaires étaient des années civiles, il en résulte que la trompette du Jubilé retentissait au commencement de l'année du jubilé. L'apôtre Paul déclara que la loi donnée aux Juifs possédait une ombre des biens à venir (Hébreux 10:1). Cela veut dire que l'année du Jubilé, qui constituait un trait important de la loi, représentait un élément important du Plan de Dieu, qui devait et qui doit se réaliser par la suite. Et la trompette du Jubilé représentait, elle aussi, un message, une annonce importante qui devait être publiée en son temps.

L'année du Jubilé représente magnifiquement les temps du rétablissement de toutes choses, dont parle l'apôtre Pierre en Actes 3:21.

Par temps de rétablissement de toutes choses, temps au pluriel, nous n'avons pas seulement à l'esprit le temps du rétablissement de l'homme à la perfection humaine, à la vie éternelle sur terre, ce qui est encore futur. Nous avons aussi à l'esprit le rétablissement d'autres choses. Citons, en particulier le rétablissement de la nation d'Israël en Terre Sainte. Le prophète Esaïe 14:1 déclare : *« L'Eternel aura pitié de Jacob, Il choisira encore Israël, et Il les rétablira dans leur pays ».*

Le rétablissement des Israélites dans leur pays, amorcé depuis plus de cent ans, ne peut être contesté depuis la proclamation de l'Etat d'Israël en 1948.

Il est aussi évident que ce temps de rétablissement de la nation juive dans son pays doit nécessairement être inclus dans les temps du rétablissement de toutes choses. Il en résulte que ces temps du rétablissement de toutes choses, compris dans leur sens le plus large, ont déjà commencé et ils ont commencé selon le Volume 2 des Etudes des Ecritures, avec le retour du Seigneur. La date indiquée pour ce retour est l'année 1874.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Mais, si les temps du rétablissement de toutes choses ont commencé, il nous faut tendre les oreilles pour entendre le *« son bruyant de la trompette »*, car une trompette doit sonner, et elle sonne ! C'est la septième trompette symbolique mentionnée en Apocalypse 11:15, la trompette de Dieu (1 Thessaloniciens 4:16), la dernière trompette (1 Corinthiens 15:52). Cette trompette, c'est la trompette de la connaissance et de la liberté, comme l'explique le Volume 2 à la page 212 (traduction du M.M.I.L.).

La généralisation de l'instruction, l'augmentation des connaissances dans tous les domaines, émanant du Seigneur, ont engendré chez les peuples de la terre un désir de liberté, de justice, d'égalité et de réformes. Les peuples ne s'accommodent plus d'un état de sujétion. Ile ne veulent plus subir la domination d'un autre pays. Ile ne veulent pas non plus être esclaves d'un système doctrinal quelconque. Ils veulent la liberté ! Il en résulte que les anciens empires coloniaux ont disparus. Les peuples, autrefois colonisés, ont réclamé et obtenu l'indépendance, par des moyens pacifiques ou par la révolte armée.

Récemment, les pays dits de l'Est, soumis à un système doctrinal commun et subissant l'hégémonie d'une grande puissance, se sont détachés de cette grande puissance, et débarrassés du système de gestion qui ne répondait pas à leurs aspirations. Et ceux qui ne sont pas encore parvenus à l'indépendance la réclament. Liberté ! On veut la liberté, parce que la trompette du Jubilé retentit.

Cette trompette suscite encore un désir de réformes dans les diverses classes sociales des pays qui réclament, et luttent pour obtenir, au nom de la justice, des salaires meilleurs, des conditions de travail meilleures, des conditions de vie meilleures, plus de respect et de considération. D'où les grèves, les manifestations, les émeutes, les échauffourées continuelles.

Mais les réformes que les gens parviennent à faire appliquer de nos jours, et la liberté que de nombreux pays ont obtenue à notre époque, ne sont que le prélude à des réformes bien plus importantes, que le Seigneur introduira sur terre prochainement, sur la base d'une justice absolue, et à une liberté bien plus grande qu'Il accordera au monde. En effet, Jésus, le Rédempteur de l'humanité, libérera les hommes d'un esclavage terrible, de l'esclavage du péché et de la mort, dont ils ne

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

pourraient jamais se libérer eux-mêmes. Et Il accordera, à ceux qui le voudront bien, la vie éternelle sur terre, en les ramenant à la condition de perfection qu'avait Adam avant de pécher, par l'œuvre de rétablissement qu'Il effectuera sur terre. Alors les hommes jouiront de la vraie liberté, la liberté des fils de Dieu, la liberté que possédait Adam avant sa transgression. Voilà la signification finale du retentissement de la trompette du jubilé antitypique.

Et remarquons, que cette bonne nouvelle du rétablissement de l'homme à la perfection originelle, sur une terre transformée en Eden, a commencé à être de nouveau prêchée en temps opportun.

Ce trait du plan divin fut enseigné par le Seigneur et les apôtres. Il fut bien compris de l'Eglise primitive. Mais quand l'adversaire commença à répandre ses erreurs, il fut mis de côté et oublié par l'immense majorité des croyants. Pendant des siècles, et aujourd'hui encore d'ailleurs, la chrétienté nominale a offert comme perspective d'avenir l'alternative suivante : le ciel pour les élus, l'enfer pour tous les autres, avec en plus un purgatoire présenté par la théologie catholique. Mais pas au Rétablissement de toutes choses, et, en particulier, pas de rétablissement de l'homme à la perfection humaine ! Cela leur était et leur est inconnu.

Mais le temps étant arrivé, cette vérité importante fut de nouveau bien comprise et mise en relief par le serviteur fidèle et prudent. Avec d'autres vérités précieuses propres au temps présent de la moisson de l'âge de l'Evangile, elle fut enseignée aux disciples du Seigneur et annoncée au monde, pour servir de témoignage. Et elle l'est toujours !

Que ce soit par la publication des Volumes des Etudes des Ecritures ou par la diffusion de brochures ou de traités traitant de ce sujet, ou par des prédications publiques, des émissions radios ou de télévision, ou par la présentation de films appropriés, cette bonne nouvelle du rétablissement de l'homme à la perfection humaine et à la vie éternelle sur terre, ainsi que le Plan de Dieu dans son ensemble sont annoncés, et la connaissance de la vérité est diffusée. C'est là le son de cette merveilleuse vérité présente enseignée par les Saints Ecrits !

C'est là le « son du Seigneur », et c'est là aussi, sans nul doute, le son éclatant de la

trompette du Jubilé antitypique, auquel se joint le son éclatant de l'augmentation des connaissances dans le monde.

Bienheureux le peuple qui connaît ce son ! Il le remplit de joie et de paix, dans cette époque tumultueuse de la consommation de l'âge de l'Evangile.

Remarquons, que ce mot « TURNAH », dans sa traduction de « son de la trompette », et dans sa liaison avec le son de la trompette du Jubilé, chez les Israélites, ne s'applique pas à tout l'Age de l'Evangile, mais commence avec le début de la moisson de cet âge, avec le début de la Seconde Présence du Seigneur, le début, donc, des temps du rétablissement de toutes choses, compris dans leur sens le plus large (Actes 3:21).

Bienheureux le peuple qui connaît le son de cette trompette ! Il marche, ô Eternel à la lumière de ta face, déclare le psalmiste dans la partie finale du Psaume 89 :15. Et c'est bien vrai ! N'avons-nous pas le privilège de marcher à la lumière émanant de la face de l'Eternel, de comprendre la Parole de Dieu qui est une lumière sur notre sentier, nous éclairant et réjouissant notre cœur. (Psaume 119:5).

Le psalmiste continue en déclarant, à propos des membres de ce peuple, qu'ils s'égaient tout le jour dans le Nom de l'Eternel. Oui, nous avons le privilège de nous égayer continuellement dans le nom de l'Eternel. Nous connaissons son Nom, son caractère révélé dans sa Parole et si magnifiquement exposé dans le Divin Plan des Ages. Nous savons qu'il est suprêmement juste, et que la justice et le jugement constituent la base de son trône. Même si nos facultés de raisonnement sont limitées, nous sommes capables de nous faire une idée de sa sagesse et de sa puissance infinies, que nous voyons se déployer dans l'univers entier, silencieusement, majestueusement.

Et surtout, notre cœur vibre de joie, avec reconnaissance et gratitude, avec un respect profond et une grande vénération quand nous pensons à son amour, si magnifiquement démontré par l'envoi de son Fils Unique Bien Aimé, notre Seigneur Jésus-Christ, en vue du sacrifice de rançon, pour racheter l'homme du péché et de la mort et donner la vie éternelle à quiconque le voudra.

Il est, Lui, le Créateur Tout-Puissant, mais Il est aussi notre Père Céleste, et nous

sommes ses enfants. Il nous aime. Il veille sur nous, désire notre bien. Alors, nous aussi, nous voulons L'aimer, nous L'aimons. Nous avons confiance en Lui. Nous nous en remettons à Lui en toutes choses. Nous savons que tout ira bien pour nous parce qu'Il s'occupe de nous, et cela nous rend heureux, joyeux, chaque jour, à chaque heure. Le verset 16 nous apprend encore que nous sommes *« haut élevés »* par la Justice de Dieu.

Comment pouvons-nous être *« haut élevés »* par la Justice de Dieu ? Une manière de comprendre cette expression serait que, connaissant le caractère juste de Dieu et sachant que Dieu veut que nous soyons aussi justes en toutes choses, nous nous efforçons d'appliquer la Justice en tout ce qui nous concerne et cette Justice nous élève au-dessus du monde, aux yeux de Dieu. Il devrait en être ainsi.

Mais l'expression *« justice de Dieu »* comporte encore une autre signification dans la Parole de Dieu, une signification tout à fait particulière. Lisons deux extraits de l'épître aux Romains 1:16, 17 à propos de cette Justice de Dieu : *« Car je n'ai point honte de l'Evangile : c'est une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, au Juif premièrement, puis au Grec, parce qu'en lui est révélée la Justice de Dieu par la foi et pour la foi, selon qu'il est écrit : le juste vivra par la foi. »*

« Mais maintenant, sans la loi est manifestée la Justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes, Justice de Dieu par la foi en Jésus Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction. Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ. C'est Lui que Dieu a destiné, par son sang, à être, pour ceux qui croiraient, victime propitiatoire, afin de montrer sa Justice … dans le temps présent, de manière à être juste tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus. » (Romains 3:21-26).

La **Justice de Dieu**, sous la plume de l'apôtre Paul dans ces versets, c'est donc l'arrangement spécial de la Justification par la foi, rendue possible grâce au sacrifice de Jésus et prévue par Dieu pour tous ceux qui croiraient au Seigneur pendant l'Age de l'Evangile et manifesteraient leur foi par une entière consécration au service de Dieu. Cette « Justice de Dieu » les élève de l'état de pécheurs à la position privilégiée de fils de Dieu, de Nouvelles Créatures en Christ, engendrées de l'Esprit

Saint. Elle les élève, d'après la carte des Ages, du plan R de la dépravation humaine jusqu'au plan M de l'engendrement de l'Esprit, en passant par le plan N de la justification, de la perfection humaine considérée comme telle, grâce à l'imputation des mérites de Christ.

Et ainsi, ils sont vraiment *« haut élevés »* par la justice de Dieu, et s'ils demeurent fidèles jusqu'au terme de leur course terrestre, leur « corps sera haut élevé », comme l'indique le verset 17. *« Car tu es la gloire de leur force ; et dans ton bon plaisir, notre corne sera haut élevée ».* La corne est un symbole d'autorité, de puissance. Une corne élevée représente l'élévation à une position d'autorité, de puissance. Et c'est bien là la promesse faite aux appelés, aux élus, aux fidèles *: « A celui qui vaincra, et qui gardera jusqu'à la fin mes œuvres, je donnerai autorité sur les nations. »* (Apocalypse 2:26).

« Ne crains pas, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le Royaume. » (Luc 12:32).

Ces promesses encouragent et fortifient le Peuple de Dieu dans les épreuves de chaque jour !

Pour terminer, répétons les paroles objet de notre étude : *« Bienheureux le peuple qui connaît le cri de joie, qui est attentif au cri d'appel, qui connaît le son de la trompette ! «*

Fr. A. D.

PENSEE

Laisse plutôt ton coeur prier sans paroles

que ta bouche prier sans ton coeur.